

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du jeudi 21 septembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 7

Date de la convocation : 14/09/2023

Date d'affichage : 28/09/2023

N° Délibération : 21-09-2023

Présents : Mme Chrystèle CATEL ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Francis JULLIEN, Gabriel LEFEVRE, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absents excusés : Mmes Ophélie COUZEREAU représentée par Vincent RETOURNÉ, Claire DACHICOURT non représentée ; MM. Jérémy DEVOS représenté par Gabriel LEFEVRE, Olivier DUMONT représenté par Frédéric BÉRULLIER, Marino PEGORARO représenté par Michel VAN DE VELDE, Hervé PROYART non représenté.

Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.

Secrétaire de séance : M. Francis JULLIEN est nommé secrétaire de séance.

DEL N°21-09-2023 OBJET : Achat guirlandes lumineuses pour fêtes de fin d'année

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que les guirlandes lumineuses qui sont utilisées chaque année sont à remplacer. Il a demandé à la société CYNERGIE s'il était possible de louer les décorations plutôt que de les acheter. Il lui a été répondu que pour une location quadriennale il faut un montant minimum de 2500,00 € HT par an pour que cela soit rentable pour le fabricant. Le besoin de la commune étant inférieur à ce montant, un devis pour le remplacement des guirlandes a été demandé, il est de 3 767,10 € HT soit 4 520,52 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, 11 voix pour, (Mmes, C. CATEL, O. COUZEREAU représentée par V. RETOURNÉ ; MM. F. BÉRULLIER, C. BOULOGNE, J. DEVOS représenté par G. LEFEVRE, O. DUMONT représenté par F. BÉRULLIER, F. JULLIEN, G. LEFEVRE, M. PEGORARO représenté par M. VAN DE VELDE, V. RETOURNÉ, M. VAN DE VELDE)

Approuve le devis et autorise M. le Maire à signer les documents concernant ce dossier.

Le secrétaire de séance

Francis JULLIEN



LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE



-Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

-Pour extrait conforme, Morisel, le 28 septembre 2023.

-Transmis au représentant de l'État et publié le : 28 septembre 2023.